

RCS : AUBENAS Code greffe : 0702

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de AUBENAS atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 2004 B 80003 Numéro SIREN : 451 418 859 Nom ou dénomination : AIM

Ce dépôt a été enregistré le 15/07/2019 sous le numéro de dépôt 3374

Greffe du tribunal de commerce d'Aubenas



Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 15/07/2019

Numéro de dépôt : 2019/3374

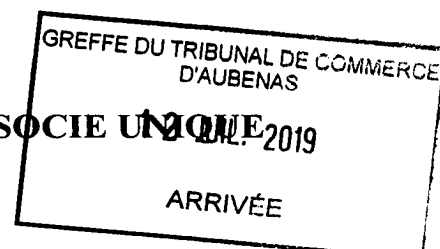
Déposant :

Nom/dénomination : AIM

Forme juridique : Société à responsabilité limitée

N° SIREN : 451 418 859

N° gestion : 2004 B 80003



**PROCES VERBAL DE DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE
DU 30 JUIN 2019**

L'an deux mille dix neuf le trente Juin à dix huit heures, au siège social, l'associé unique de l'EURL AIM a délibéré sur l'ordre du jour suivant :

- Approbation des comptes de l'exercice clos le 31 Décembre 2018,
- Affectation des résultats,
- Conventions visées par la loi.

PREMIERE RESOLUTION

L'associé unique approuve sans réserve ni restriction les comptes annuels de l'exercice clos le 31 Décembre 2018.

DEUXIEME RESOLUTION

L'associé unique décide d'affecter le bénéfice de l'exercice clos le 31 Décembre 2018 s'élevant à 35 861,27 euros, comme suit :

- au crédit du compte "Autres Réserves" 35 861,27 euros
=====

Pour se conformer aux dispositions de l'article 243 bis du CGI, l'associé unique a décidé de ventiler le montant des dividendes distribués dans le tableau ci-dessous.

Années	Distribution globale	Avec abattement	Sans abattement
2016	-	-	-
2017	-	-	-
2018	-	-	-
2019	-	-	-

TROISIEME RESOLUTION

L'associé unique approuve les conventions intervenues en cours d'exercice, savoir :

- Rémunération du gérant majoritaire
versée au cours de l'exercice 2018 33 000,00 euros
=====



- Les cotisations sociales obligatoires et facultatives du gérant ont été comptabilisées en charges et supportées financièrement par la société.

- Location des murs servie à M. MANEVAL Stéphane
au cours de l'exercice 2018

10 800,00 euros
=====

- Compte courant d'associé au 31 Décembre 2018 :
- C/CT MANEVAL Stéphane

4 106,41 euros
=====

Aucun intérêt n'ayant été perçu.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

De tout ce qui précède, il a été dressé le présent procès-verbal, signé par l'associé unique,
après lecture, pour servir et valoir ce que de droit.

MANEVAL Stéphane



EURL AIM

EURL au capital de 1 000.00 Euros
RCS AUBENAS N°
Siège social : 570 Chemin des Lèches
07130 SOYONS

RAPPORT DE LA GERANCE sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 573 476.88 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 413 439.47 Euros, soit une augmentation de 38.71 %.

Le résultat net comptable se solde par un bénéfice d'un montant de 35 861.27 Euros, soit 6.25 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 576 232.47 Euros contre 414 611.70 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 38.98 %.
- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 540 371.20 Euros contre 403 897.86 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 33.79 %.
- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 161 027.62 Euros et représentent 28.08 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une augmentation de 51.46 % par rapport à l'exercice précédent.
- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 17 011.00 Euros et représentent 2.97 % du chiffre d'affaires hors taxes.
- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un bénéfice de 43 626.20 Euros soit 7.61 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court

.../...



terme) :

Exercice précédent	123 703.62 -	127 233.63 =	3 530.01 -
Exercice en cours	118 902.52 -	66 391.01 =	52 511.51

Soit une augmentation de 56 041.52 Euros .

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le bénéfice net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de 35 861.27 Euros

- à la réserve légale	:	0 Euros
- aux autres réserves	:	35 861.27 Euros
- en autres répartitions	:	0 Euros
- en report à nouveau	:	0 Euros
- en dividendes	:	0 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	:	1 000.00 Euros
- Primes d'émission, de fusion, d'apport	:	0 Euros
- Réserve légale	:	100.00 Euros
- Autres réserves	:	92 521.93 Euros
- Report à nouveau	:	0 Euros
Situation nette	:	93 621.93 Euros

4 / INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons :

- que les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur, que pour l'exercice précédent.
- qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

5/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA GERANCE



IMPOT SUR LES SOCIETES

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	X
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	
SI PME innovantes, cocher la case ci-contre				SI option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case	
SI vous êtes l'entreprise soumise à l'obligation de dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD (article 223-I-1 quinquies C du CGI)				SI vous êtes une entreprise établie en France et appartenant à un groupe étranger, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258-SD	
SI une autre entité située en France ou dans un pays ou territoire soumis au dépôt de la déclaration, désignée pour le dépôt de la déclaration pays par pays n°2258, indiquer le nom et la localisation					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:		Adresse du siège social:	
EURL AIM		570 Chemin des Lèches	
SIRET	4 5 1 4 1 8 8 5 9 0 0 0 1 8	07130 SOYONS	
Adresse du principal établissement:		Ancienne adresse en cas de changement:	

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes de sociétés doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	Plomberie - chauffage	SI vous avez changé d'activité, cochez la case
--------------------	-----------------------	--

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal	Bénéfice imposable à 33 1/3%	0	Bénéfice imposable à 28%	Déficit
	Bénéfice imposable à 15%	37 221		
2 Plus-values	PV à long terme imposables à 15%			
	Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%			
PV à long terme imposables à 19%	Autres PV imposables à 19%	PV à long terme imposables à 0%	PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies ☐ Jeunes entreprises innovantes ☐ Zones franches urbaines ☐ Pôle de compétitivité ☐

Entreprises nouvelles, art 44 septies ☐ Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies ☐ Autres dispositifs ☐ Zone de restructuration de la défense art. 44 terdecies ☐

Sociétés d'investissements immobiliers cotées ☐ Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas) Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W ☐ dans le secteur du logement social, art. 244 quater X ☐

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt

2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr

Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable: s	Nom et adresse du conseil:
SARL CABINET FALAVEL 215 Allée du Vivarais ZI Sud 26300 BOURG DE PEAGE Tél: 04 75 48 86 08	Tél:
Nom et adresse du CGA ou du viseur conventionné:	Identité du déclarant:
N° d'agrément du CGA	Date: 26/02/2019 Lieu SOYONS
Tél:	Qualité et nom du signataire: GERANT
	Signature MANEVAL Stéphane

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2017 et ayant cessé en 2017, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTÉS »).



Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2018

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

F REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1) payées par la société elle-même	a	payées par un établissement chargé du service des titres	b
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)	c		
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées	d		
Montant des distributions	e		
autres que celles visées en (a),	f		
(b), (c) et (d) ci-dessus (3)	g		
	h		
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)	i		
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI	j		
Montant des revenus répartis (5)	Total (a à h)		

G REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit	Année au cours de laquelle le versement a été effectué.	Montant des sommes versées :				
			à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits.	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
1	2	3	4	Indemnités forfaitaires. 5	Rembours-ements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-ements. 8
MR MANEVAL Stéphane GERANT 570 Chemin des Lèch	10	2018	33 000				
07130 SOYONS							

H DIVERS

* NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)

* ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)

I CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)	65 693	MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

QUADRATUS Informations



[Signature]

Désignation de l'entreprise **EURL AIM** Néant ☐ *

Adresse de l'entreprise **570 Chemin des Lèches** **07130 SOYONS**

Numéro SIRET * **4 5 1 4 1 8 8 5 9 0 0 0 1 8**

Durée de l'exercice en nombre de mois * **12** Durée de l'exercice précédent * **12**

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

				Exercice N clos le	Exercice N-1 clos le
				3 1 1 2 2 0 1 8	3 1 1 2 2 0 1 7
		Brut	Amortissements - Provisions	Net	Net
		1	2	3	4
ACTIF					
ACTIF IMMOBILISE	Immobilisations incorporelles				
	Fonds commercial *	010	012		
	Autres *	014	016		
	Immobilisations corporelles *	028	030	64 590	63 738
	Immobilisations financières * (1)	040	042	15	15
	Total I (5)	044	048	64 606	63 753
	STOCKS				
	Matières premières, approvisionnements, en cours de production *	050	052	4 405	18 441
	Marchandises *	060	062		
	Avances et acomptes versés sur commandes	064	066		
ACTIF CIRCULANT	Créances (2)				
	Clients et comptes rattachés *	068	070	36 971	34 566
	Autres * (3)	072	074	3 910	6 935
	Valeurs mobilières de placement	080	082		
	Disponibilités	084	086	78 021	82 202
	Charges constatées d'avance *	092	094		
	Total II	096	098	123 308	142 145
	Total général (I+II)	110	112	187 913	205 898
PASSIF					
				Exercice N NET 1	Exercice N-1 NET 2
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel *	120		1 000	1 000
	Ecart de réévaluation	124			
	Réserve légale	126		100	100
	Réserves réglementées *	130			
	Autres réserves (dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants * 131)	132		56 661	45 947
	Report à nouveau	134			
	Résultat de l'exercice	136		35 861	10 714
	Provisions réglementées	140			
	Total I	142		93 622	57 761
	Provisions pour risques et charges Total II	154			
DETTES (4)	Emprunts et dettes assimilées	156		42 348	30 081
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	164			
	Fournisseurs et comptes rattachés *	166		30 621	97 463
	Autres dettes (dont comptes courants d'associés de l'exercice N : 169) 4 106	172		21 321	20 593
	Produits constatés d'avance	174			
	Total III	176		94 291	148 137
	Total général (I + II + III)	180		187 913	205 898
REVENUS	(1) Dont immobilisations financières à moins d'un an	193			
	(2) Dont créances à plus d'un an	197			
	(3) Dont comptes courants d'associés débiteurs	199			
			(4) Dont dettes à plus d'un an	195	27 900
			(5) Coût de revient des immobilisations acquises ou créées au cours de l'exercice *	182	17 863
			Prix de vente hors TVA des immobilisations cédées au cours de l'exercice *	184	

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



Formulaire obligatoire (article 303, septies bis du Code Général des Impôts)		Désignation de l'entreprise EURL ATM		Néant		*		
A - RÉSULTAT COMPTABLE				Exercice N clos le		Exercice N-1 clos le		
				13 1 1 2 2 0 1 8		13 1 1 2 2 0 1 7		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises *		209	210				
	Production vendue	biens dont export et livraisons intracommunautaires	215	214	422 995	327 066		
		services *	217	218	163 528	71 078		
	Production stockée *	(Variation du stock en produits intermédiaires, produits finis et en cours de production)		222	(13 046)	15 296		
	Production immobilisée *			224				
	Subventions d'exploitation reçues			226	1 756	1 172		
	Autres produits			230				
	Total des produits d'exploitation hors T.V.A. (I)			232	575 232	414 612		
	CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises * (y compris droits de douane)			234			
		Variation de stock (marchandises) *			236			
Achats de matières premières et autres approvisionnements * (y compris droits de douane)				238	261 987	208 632		
Variation de stock (matières premières et approvisionnement) *				240	990	(1 859)		
Autres charges externes * :		dont crédit bail : - mobilier - immobilier		242	85 969	77 743		
Impôts, taxes et versements assimilés		dont taxe professionnelle (CFE et CVAE *) 243 689		244	2 996	3 726		
Rémunérations du personnel *				250	130 291	86 468		
Charges sociales (cf. renvoi 380)				252	30 736	19 846		
Dotations aux amortissements *				254	17 011	11 019		
Dotations aux provisions				256				
Autres charges		dont provisions fiscales pour implantations commerciales à l'étranger *	259		262			
		dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles	260					
Total des charges d'exploitation (II)			264	529 981	405 575			
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)			270	45 252	9 037			
PRODUITS ET CHARGES DIVERS		Produits financiers		(III)	280	0		
	Produits exceptionnels		(IV)	290	1 000			
	Charges financières		(V)	294	1 625	1 136		
	Charges exceptionnelles	dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art 217 octies)	347		300	7 562	109	
		dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art 39 quinquiés D)	348					
	Impôts sur les bénéfices *		(VII)	306	1 203	(2 921)		
	2 - BÉNÉFICE OU PERTE : Produits (I+III+IV) - Charges (II+V+VI+VII)			310	35 861	10 714		
B - RÉSULTAT FISCAL Reportez le bénéfice comptable col. 1, le déficit comptable col. 2			312	35 861	314			
Réintégrations	Rémunérations et avantages personnels non déductibles *			316				
	Amortissements excédentaires (art. 39-4 C.G.I.) et autres amortissements non déductibles			318				
	Provisions non déductibles *			322				
	Impôts et taxes non déductibles * (cf. page 7 de la notice 2033.not)			324	1 203			
	Divers*, dont intérêts excédentaires des cpts-cts d'associés	247	écarts de valeurs liquidatives sur OPCVM*	248	330	157		
	Fraction des loyers versés dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option		(Part de loyers dispensés de réintégration)	249	251			
	Charges afférentes à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			998				
	Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime			999				
	Produits afférents à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage des entreprises de transport maritime					997		
	Déductions	Entreprise nouvelles (44. septies)	986	Zone franche urbaine (44. octies et octies A)	987	Zones de revitalisation de la défense (44. septies)	127	Zones de revitalisation rurales (44. septies)
Reprise d'entreprises en diff. culte (44. septies)		981	Jeune entreprise innovante (44. septies A)	989	Basins d'emploi à redynamiser (art. 44 duodecies)	991	Pôles de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	990
Divers (44. quaterdecies)		345	Investissements outre-mer	344	Créance due au report en arrière du déficit	346		
"Déduction exceptionnelle (art 39 decies)"			655			350		
RÉSULTAT FISCAL AVANT IMPUTATION DES DÉFICITS ANTÉRIEURS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			352	37 221	354			
Déficit de l'exercice reporté en arrière : (Entreprises I.S. seulement)				356				
Déficits antérieurs reportables : *		dont imputés sur le résultat :				360		
RÉSULTAT FISCAL APRES IMPUTATION DES DÉFICITS Bénéfice col. 1 Déficit col. 2			370	37 221	372			

Dossier N° 000012 en Euros.

SARL CABINET FALAVEL



Désignation de l'entreprise : EURL AIM

31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Amendes circulation		157
Total des réintégrations diverses	330	157

Détail des déductions diverses		
Total des déductions diverses		

Dossier N° 000012 en Euros.

SARL CABINET FALAVEL



[Signature]

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AIM

Néant ☐ *

I	IMMOBILISATIONS	Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice		Augmentations		Diminutions		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice		Réévaluation légale *
ACTIF IMMOBILISÉ										Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice
Immobilisations incorporelles	Fonds commercial	400		402		404		406		
	Autres	410		412		414		416		
Immobilisations corporelles	Terrains	420		422		424		426		
	Constructions	430		432		434		436		
	Installations techniques matériel et outillage industriels	440	10 731	442		444		446	10 731	10 731
	Installations générales agencements divers	450	4 350	452	10 035	454		456	14 385	14 385
	Matériel de transport	460	73 825	462	6 000	464		466	79 825	79 825
	Autres immobilisations corporelles	470	1 448	472	1 828	474	1 248	476	2 028	2 028
	Immobilisations financières	480	15	482		484		486	15	15
TOTAL		490	90 370	492	17 863	494	1 248	496	106 985	106 985

II	AMORTISSEMENTS	Montant des amortissements au début de l'exercice	Augmentations : dotations de l'exercice	Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises	Montant des amortissements à la fin de l'exercice
IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES					
Immobilisations corporelles	Immobilisations incorporelles	500		504	506
	Terrains	510		514	516
	Constructions	520		524	526
	Installations techniques matériel et outillage industriels	530	7 490	534	7 977
	Installations générales, agencements, aménagements divers	540	3 084	544	4 155
	Matériel de transport	550	14 594	554	15 698
	Autres immobilisations corporelles	560	1 448	564	1 248
	TOTAL	570	26 616	574	42 379

III	PLUS-VALUES, MOINS-VALUES	(19%, 15% et 0% pour les entreprises à l'IS, 16% pour les entreprises à l'IR) (Si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)			
Nature des immobilisations cédées virées de poste à poste, mises hors service ou réintégrées dans le patrimoine privé y compris les produits de la propriété industrielle.	1	2	3	4	5
	Ordi portable Sams	Ordinateur compaq			
	6	7	8	9	10

Immobilisations	Valeur d'actif *		Amortissements *		Valeur résiduelle		Prix de cession *		Plus ou moins-values							
	①		②		③		④		Court terme * ⑤	Long terme						
										19 % ⑥		15 % ou 12.8 % ⑦		0 % ⑧		
1	430		430													
2	818		818													
3																
4																
5																
6																
7																
8																
9																
10																
TOTAL	578	1 248	580	1 248	582		584		586		581		587		589	
Plus-values taxables à 19 % (1)					579		Régularisations			590		583		594	595	
Résultat net de la concession et de la sous-concession de licences d'exploitation de droits de la propriété industrielle bénéficiant du régime des plus-values à long terme (CGI art 39 terdecies)													591			
TOTAL										596		585		597		599

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2033-NOT.

(1) Les plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 210 E et 208 C du CGI. Joindre un état établi selon le même modèle, indiquant les modalités de calcul de ces plus-values.

Dossier N° 000012 en Euros.

SARL CABINET FALAVEL



④

RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES - DÉFICITS REPORTABLES - CRÉDITS D'IMPÔTS

Formulaire obligatoire (article 302 Septies
A bis du Code Général des Impôts)

Désignation de l'entreprise : EURL AIM

Néant ☐ *

I RELEVÉ DES PROVISIONS - AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

A NATURE DES PROVISIONS		Montant au début de l'exercice		AUGMENTATIONS : dotations de l'exercice		DIMINUTIONS : reprises de l'exercice		Montant à la fin de l'exercice	
Provisions réglementées	Amortissements dérogatoires	600		602		604		606	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	601		603		605		607	
	Autres provisions réglementées	610		612		614		616	
Provisions pour risques et charges		620		622		624		626	
Provisions pour dépréciation	Sur immobilisations	630		632		634		636	
	Sur stocks et en cours	640		642		644		646	
	Sur clients et comptes rattachés	650		652		654		656	
	Autres provisions pour dépréciation	660		662		664		666	
TOTAL		680		682		684		686	

B MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

	Dotations		Reprises	
Immob. incorporelles	700		705	
Terrains	710		715	
Constructions	720		725	
Inst. techniques matériel et outillage	730		735	
Inst. générales agenc. am. divers	740		745	
Matériel de transport	750		755	
Autres immobilisations corporelles	760		765	
TOTAL	770		775	

C VENTILATION DES DOTATIONS AUX PROVISIONS ET CHARGES A PAYER NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPOT
(Si le cadre C est insuffisant, joindre un état du même modèle)

1	Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes	
2		
3		
4		
5		
6		
7		
Total à reporter ligne 322 du tableau n° 2033 B		780

II DÉFICITS REPORTABLES

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	982	
Déficits imputés	983	
Déficits reportables	984	
Déficits de l'exercice	860	
Total des déficits restant à reporter	870	

III DÉFICITS PROVENANTS DE L'APPLICATION DU 209C

Résultat déficitaire relevant de l'article 209C du CGI	995	
Déficits étrangers des PME antérieurement déduits (art. 209C du CGI)	996	
IV DISTRIBUTIONS SOUMISES L'ARTICLE 235 TER ZCA		
Montant total des sommes distribuées devant donner lieu au paiement de la contribution prévue à l'article 235 ter ZCA au titre de l'exercice	129	
V ENTREPRISES DE TRANSPORT INSCRITES AU REGISTRE DES TRANSPORTS (L3113-1 et L3211-1 du Code des Transports)	800	☐

VI DIVERS

Primes et cotisations complémentaires facultatives	381	
Cotisations personnelles obligatoire de l'exploitant *	380	
N° du centre de gestion agréé	388	
Montant de la TVA collectée	374	70 798
Montant de la TVA déductible sur biens et services (sauf immobilisations)	378	62 517
Montant des prélèvements personnels de l'exploitant	399	
Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	398	
Montant de l'investissement qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	397	

(1) Cette case correspond au montant porté lignes 870 du tableau 2033D déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.

Dossier N° 000012 en Euros.

SARL CABINET FALAVEL

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

QUADRATUS Informatique



Signature

Formulaire obligatoire (art. 53 A
du Code Général des Impôts)

5

Désignation de l'entreprise : EURL AIM				Néant ☐	
Exercice ouvert le : 01/01/2018		et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	
				1	2
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE					
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises				108	586 523
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées				118	
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				119	
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges				105	
TOTAL 1				106	586 523
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée					
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				115	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation				143	
Subventions d'exploitation reçues				113	1 756
Variation positive des stocks				111	
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée				116	
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation				153	
TOTAL 2				144	1 756
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (I)					
Achats				121	261 987
Variation négative des stocks				145	14 036
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances				125	72 436
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				146	
Taxes déductibles de la valeur ajoutée				133	
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)				148	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée				128	
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois				135	
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante				150	
TOTAL 3				152	348 459
IV- Valeur ajoutée produite					
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)				137	239 820
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises					
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).				117	
Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE					
Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD					
Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case				020	x
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)		022	586 523	Effectifs au sens de la CVAE *	023
					0
Période de référence		024	01/01/2018	160	31/12/2018
Date de cessation					
VI - Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs					
Effectif moyen du personnel * :				376	3
dont apprentis				657	
dont handicapés				651	
Effectifs affectés à l'activité artisanale				861	3
(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.					
* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.					

QUADRATUS Informatique



N° de dépôt

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait
détenant directement au moins 10 % du capital de la société)



(1) Néant ☐

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8

N° SIRET 4 5 1 4 1 8 8 5 9 0 0 0 1 8

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE EURL AIM

ADRESSE (voie) 570 Chemin des Lèches

CODE POSTAL 07130

VILLE SOYONS

NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES MORALES DE L'ENTREPRISE	901		NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	902	
NOMBRE TOTAL D'ASSOCIÉS OU ACTIONNAIRES PERSONNES PHYSIQUES DE L'ENTREPRISE	903	1	NOMBRE TOTAL DE PARTS OU D'ACTIONS CORRESPONDANTES	904	10

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays
Forme juridique	Dénomination	N° SIREN (si société établie en France)	% de détention	Nb de parts ou actions
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	
Titre (2)	Nom patronymique	Prénom(s)	Nom marital	% de détention	Nb de parts ou actions
Naissance : Date	N° Département	Commune	Pays		
Adresse : N°	Voie	Code postal	Commune	Pays	

QUADRATUS Informatique

- (1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numérotter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2033-NOT.



ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
COMPTES DE PASSIF			
16884000 INTERETS COURUS SUR EMPRUNT			43,99
31/12/2018 OK Total I.C. au 31/12/2018		43.99	
46860000 CHARGES A PAYER			1 448.00
31/12/2018 OK HONORAIRES FALAVEL solde 2018		950.00	
31/12/2018 OK TAXE D'APPRENTISSAGE 2018		498.00	

Dossier N° 000012 en Euros.

SARL CABINET FALAVEL



ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES AMENDES			157.00
06/03/2018 BQ1 CHQ AMENDE	22.00		
22/06/2018 BQ1 CHQ AMENDE STATIONNEMENT	135.00		
67140000 CREANCES IRRECOUVRABLES			7 404.93
30/09/2018 OD SENECLAUZE F10.17 perdu 10%	700.00		
30/09/2018 OD ROUSSET fact 6/11/17 perdu 20	2 930.00		
30/09/2018 OD SENECLAUZE F10.17 perdu 20%	1 840.60		
30/09/2018 OD GEF fact 20/07/16 perdu 20%	1 934.33		
PRODUITS EXCEPTIONNELS			
77180000 AUTRES PRODUITS EXCEPTIONNELS			1 000.00
09/02/2018 BQ1 VIR DRFIP RA formation CRVA		1 000.00	

Dossier N° 000012 en Euros.

SARL CABINET FALAVEL



[Signature]

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 187 913.02 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 586 522.88 Euros et dégagant un bénéfice de 35 861.27 Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Permanence des méthodes

Les méthodes d'évaluation retenues pour cet exercice n'ont pas été modifiées par rapport à l'exercice précédent.

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 4 380 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	4 380

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Etat des immobilisations

Cf Dossier Fiscal

Etat des amortissements

Cf Dossier Fiscal

Etat des provisions

Cf Dossier Fiscal

Etat des échéances des créances et des dettes

Cf Dossier Fiscal

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Evaluation des immobilisations corporelles

La valeur brute des éléments corporels de l'actif immobilisé correspond à la valeur d'entrée des biens dans le patrimoine compte tenu des frais nécessaires à la mise en état d'utilisation de ces biens, mais à l'exclusion des frais engagés pour leur acquisition.

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	5 à 15 ans
Installations techniques	Linéaire	3 à 5 ans
Matériels et outillages	Linéaire	3 à 8 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	3 à 7 ans
Mobilier	Linéaire	3 à 7 ans



ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des matières et marchandises

(PCG Art. 831-2)

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition selon la méthode du coût d'achat moyen pondéré.

Les frais de stockage n'ont pas été pris en compte pour l'évaluation des stocks.

Evaluation des produits et en cours

(PCG Art. 831-2)

Les produits et en cours de production ont été évalués à leur coût de production. Les charges indirectes de fabrication ont été prises en compte sur la base des capacités normales de production de l'entreprise, à l'exclusion de tous coûts de sous activité et de stockage.

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Dépréciation des créances

(PCG Art.831-2/3)

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	44
Autres dettes	1 448
Total	1 492

